

Installations tertiaires



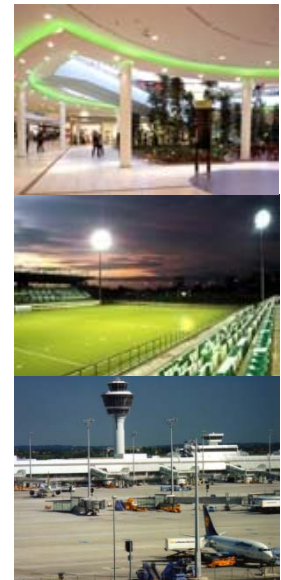
Hôpitaux, bureaux, centres commerciaux ...

...ils ont tous besoin d'électricité !

Les installations électriques appliquées au secteur tertiaire consistent à **alimenter en électricité** (courant fort et courant faible) des bâtiments qu'il faut **éclairer, chauffer, climatiser, ventiler, rendre communicant, sécuriser et gérer de façon centralisée.**

Les interventions consistent donc à intervenir dans une grande variété de bâtiments, essentiellement de grands ensembles, tels que :

- ❖ *Sièges de sociétés, immeubles de bureaux,*
- ❖ *Ecoles, collèges, universités,*
- ❖ *Musées et bibliothèques,*
- ❖ *Commerces et centres commerciaux,*
- ❖ *Aéroports et gares,*
- ❖ *Hôpitaux et cliniques,*
- ❖ *Equipements sportifs (stade, piscine, ...)*
- ❖ *etc.*



Les grands ensembles tertiaires sont majoritairement alimentés par le réseau. Pour cela, outre le **poste de livraison**, ces ensembles disposent d'une **centrale de secours**, composée de batteries et **onduleurs** et de **groupes électrogènes** pour prendre le relais en cas de coupures.





Des réseaux électriques internes servent à alimenter en électricité les équipements.
Les bâtiments sont parcourus par des **chemins de câbles**, des gaines.



Des **coffrets électriques** permettent de raccorder les différents circuits et équipements à l'alimentation générale.



En parallèle de l'alimentation électrique générale, **les courants faibles** désignent les réseaux sur lesquels transitent des **courants très basse tension**. Ils concernent :

- ❖ Les systèmes de **sécurité incendie**
- ❖ Les systèmes assurant la **sécurité des biens et des personnes**
- ❖ Les **systèmes VDI** (Voix, Données, Images) sur lesquels transitent le téléphone, l'informatique, les données des systèmes de gestion technique centralisée des bâtiments.

